



Rapport trimestriel sur la qualité des actifs au 30 juin 2024

Instruction n° 2022-I-04 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs de MMB SCF est établi, en application des dispositions de l'instruction n° 2012-I-04 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, sur la base des données disponibles à la date du 30 juin 2024.

Paris, le 23 juillet 2024

Bertrand Robequain
Directeur Général Délégué MMB SCF

I – Prêts garantis

Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Type de garantie	Capital restant dû	Montant éligible au refinancement
Prêts hypothécaires	2 954 764 899,28	2 943 572 085,65
• Montant des prêts pour lesquels la quotité de refinancement est le capital restant dû	2 779 719 163,25	2 779 719 163,25
• Prêts relevant de l'article R 513-1 II. 1 dont la quotité éligible au refinancement représente 80 % de la valeur des biens apportés en garantie	175 045 736,03	163 852 922,40

Le portefeuille de couverture de MMB SCF est constitué de prêts issus de l'activité de regroupement de crédits hypothécaires de My Money Bank. Il n'existe aucune créance en défaut dans le portefeuille apporté en garantie.

Le portefeuille de couverture au 30 juin 2024 est constitué de 27 917 créances avec un encours total de 2 954 764 899 euros.

Répartition des encours (€)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 25 000[52 020 596,53	1,76%	4 943	17,71%
[25 000 ; 50 000[132 235 758,31	4,48%	3 524	12,62%
[50 000 ; 75 000[228 895 789,06	7,75%	3 660	13,11%
[75 000 ; 100 000[297 809 507,78	10,08%	3 415	12,23%
[100 000 ; 150 000[716 677 080,64	24,25%	5 814	20,83%
[150 000 ; 200 000[553 564 298,83	18,73%	3 217	11,52%
[200 000 ; 250 000[348 412 200,27	11,79%	1 568	5,62%
[250 000 ; 300 000[208 315 696,82	7,05%	767	2,75%
[300 000 ; 350 000[142 341 837,19	4,82%	443	1,59%
[350 000 ; 400 000[70 922 884,29	2,40%	190	0,68%
[400 000 ; 450 000[55 058 383,13	1,86%	130	0,47%
[450 000 ; 500 000[39 743 490,95	1,35%	84	0,30%
>= 500 000	108 767 375,48	3,68%	162	0,58%
TOTAL	2 954 764 899,28	100,00%	27 917	100,00%

Le portefeuille de couverture est majoritairement constitué de prêts à taux fixe.

Type Taux d'intérêts	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Taux Fixe	2 819 725 794,04	95,43%	23 064	82,62%
Taux Variable	130 882 187,86	4,43%	4 750	17,01%
Autre	4 156 917,38	0,14%	103	0,37%
TOTAL	2 954 764 899,28	100,00%	27 917	100,00%

Les prêts ont été octroyés il y a 4,26 ans en moyenne.

Ancienneté de l'octroi du prêt (en années)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
0 - 1 an	207 591 585,09	7,03%	1 339	4,80%
1 - 2 ans	308 794 506,40	10,45%	1 765	6,32%
2 - 3 ans	750 675 286,18	25,41%	4 365	15,64%
3 - 4 ans	510 544 508,99	17,28%	3 466	12,42%
4 - 5 ans	330 902 874,68	11,20%	2 579	9,24%
5 - 6 ans	259 501 694,43	8,78%	2 309	8,27%
6 - 7 ans	168 837 421,84	5,71%	1 752	6,28%
7 - 8 ans	101 203 308,38	3,43%	1 327	4,75%
8 - 9 ans	85 870 069,65	2,91%	1 319	4,72%
9 - 10 ans	47 318 024,47	1,60%	844	3,02%
> 10 ans	183 525 619,17	6,21%	6 852	24,54%
TOTAL	2 954 764 899,28	100,00%	27 917	100,00%

Les biens hypothéqués sont localisés en France métropolitaine.

Répartition par région	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Auvergne-Rhône-Alpes	316 126 460,25	10,70%	2 724	9,76%
Bourgogne-Franche-Comté	89 280 339,15	3,02%	1 124	4,03%
Bretagne	136 542 055,15	4,62%	1 615	5,79%
Centre-Val-de-Loire	81 014 484,84	2,74%	1 042	3,73%
Grand-Est	198 363 862,95	6,71%	2 269	8,13%
Hauts-de-France	302 943 728,57	10,25%	3 510	12,57%
Ile-de-France	556 440 661,98	18,83%	3 534	12,66%
Normandie	120 596 695,13	4,08%	1 447	5,18%
Nouvelle-Aquitaine	301 231 442,44	10,19%	3 154	11,30%
Occitanie	324 342 176,85	10,98%	3 082	11,04%
Pays de la Loire	164 242 581,14	5,56%	1 864	6,68%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	363 640 410,83	12,31%	2 552	9,14%
TOTAL	2 954 764 899,28	100,00%	27 917	100,00%

Au 30 juin 2024, le poids des 10 plus grandes expositions apportées en garantie est de 0,44%

	Encours (€)	% / Total
Top 10 des expositions	12 893 355,70	0,44%

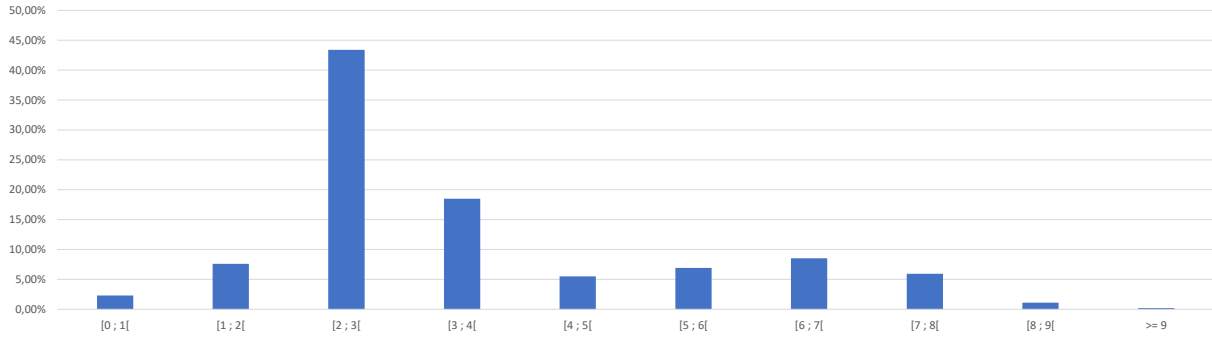
La durée de vie résiduelle moyenne pondérée du portefeuille de couverture au 30 juin 2024 est de : 17,27 années.

Durée de vie résiduelle (en années)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
< 1 an	2 915 784,78	0,10%	1 235	4,42%
1- 2 ans	8 212 954,50	0,28%	894	3,20%
2 - 3 ans	13 907 454,22	0,47%	893	3,20%
3 - 4 ans	18 865 758,57	0,64%	866	3,10%
4 - 5 ans	27 603 003,86	0,93%	950	3,40%
5- 6 ans	30 917 269,03	1,05%	835	2,99%
6- 7 ans	42 270 017,76	1,43%	969	3,47%
7- 8 ans	53 572 099,54	1,81%	972	3,48%
8- 9 ans	67 346 555,71	2,28%	1 105	3,96%
9- 10 ans	82 095 849,34	2,78%	1 159	4,15%
10- 11 ans	90 930 274,63	3,08%	1 105	3,96%
11- 12 ans	117 302 133,93	3,97%	1 272	4,56%
12- 13 ans	141 005 651,34	4,77%	1 326	4,75%
13- 14 ans	113 323 602,73	3,84%	1 079	3,87%
14- 15 ans	133 150 369,82	4,51%	1 200	4,30%
15- 16 ans	129 412 274,13	4,38%	1 055	3,78%
16- 17 ans	158 032 689,48	5,35%	1 209	4,33%
17- 18 ans	178 636 519,97	6,05%	1 244	4,46%
18- 19 ans	148 982 413,52	5,04%	1 026	3,68%
19- 20 ans	171 770 118,23	5,81%	1 140	4,08%
20- 21 ans	194 721 789,27	6,59%	1 168	4,18%
21- 22 ans	277 353 627,89	9,39%	1 498	5,37%
22- 23 ans	411 566 490,99	13,93%	1 990	7,13%
23- 24 ans	211 677 829,49	7,16%	1 014	3,63%
24- 25 ans	129 192 366,55	4,37%	713	2,55%
> 25 ans	-	0,00%	-	0,00%
TOTAL	2 954 764 899,28	100,00%	27 917	100,00%

Au 30 juin 2024, le taux d'intérêt moyen pondéré des créances mises en garantie est de 2,89%

Taux d'intérêts (en %)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 1[20 060 856,86	0,68%	645,00	2,31%
[1 ; 2[266 787 403,45	9,03%	2 122,00	7,60%
[2 ; 3[1 771 349 019,34	59,95%	12 111,00	43,38%
[3 ; 4[462 590 252,67	15,66%	5 164,00	18,50%
[4 ; 5[147 521 880,27	4,99%	1 537,00	5,51%
[5 ; 6[154 885 108,11	5,24%	1 934,00	6,93%
[6 ; 7[76 885 572,28	2,60%	2 384,00	8,54%
[7 ; 8[48 303 638,11	1,63%	1 655,00	5,93%
[8 ; 9[5 778 771,86	0,20%	305,00	1,09%
>= 9	602 396,33	0,02%	60,00	0,21%
TOTAL	2 954 764 899,28	100,00%	27 917	100,00%

Répartition des taux d'intérêts (%)



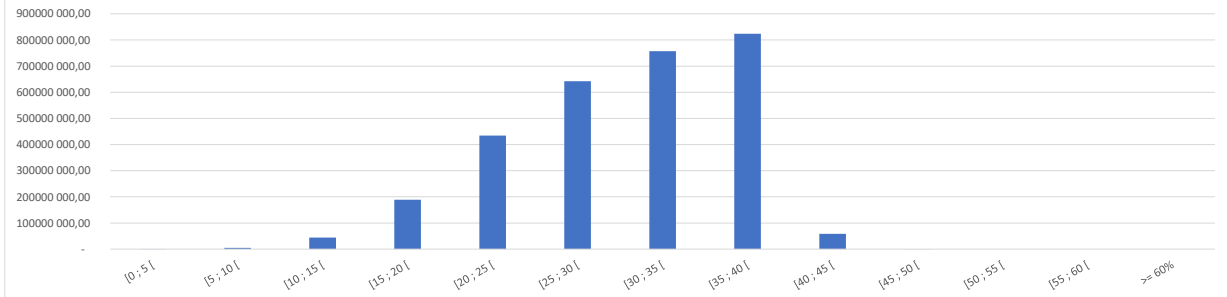
La quasi-totalité des créances du portefeuille de couverture est remboursée sur la base d'une fréquence mensuelle.

Fréquence de paiement	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Mensuelle	2 954 663 870,79	100,00%	27 908	99,97%
Trimestrielle	47 600,37	0,00%	7	0,03%
Annuelle	53 428,12	0,00%	2	0,01%
TOTAL	2 954 764 899,28	100,00%	27 917	100,00%

Au 30 juin 2024, le taux d'endettement moyen à l'octroi des clients du portefeuille de couverture s'élève à 30,35%

Taux d'endettement (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 5 [99 288,26	0,00%	3	0,01%
[5 ; 10 [5 027 062,39	0,17%	78	0,28%
[10 ; 15 [44 057 746,00	1,49%	740	2,65%
[15 ; 20 [189 098 807,15	6,40%	2 511	8,99%
[20 ; 25 [434 119 695,53	14,69%	4 795	17,18%
[25 ; 30 [642 117 835,42	21,73%	6 353	22,76%
[30 ; 35 [757 150 507,89	25,62%	6 551	23,47%
[35 ; 40 [824 042 691,99	27,89%	6 181	22,14%
[40 ; 45 [58 326 494,77	1,97%	697	2,50%
[45 ; 50 [724 769,88	0,02%	8	0,03%
[50 ; 55 [-	0,00%	-	0,00%
[55 ; 60 [-	0,00%	-	0,00%
>= 60%	-	0,00%	-	0,00%
TOTAL	2 954 764 899,28	100,00%	27 917	100,00%

Répartition du taux d'endettement (%)

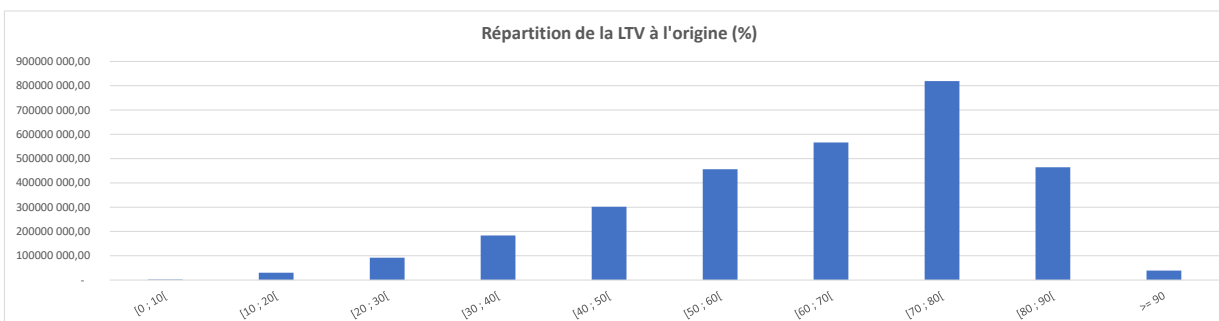


Les biens apportés en garantie sont principalement des résidences principales

Nature de l'hypothèque	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Résidence principale	2 815 271 449,10	95,28%	26 962	96,58%
Résidence secondaire	50 310 657,97	1,70%	392	1,40%
Location	52 415 872,57	1,77%	431	1,54%
Autre	36 766 919,64	1,24%	132	0,47%
TOTAL	2 954 764 899,28	100,00%	27 917	100,00%

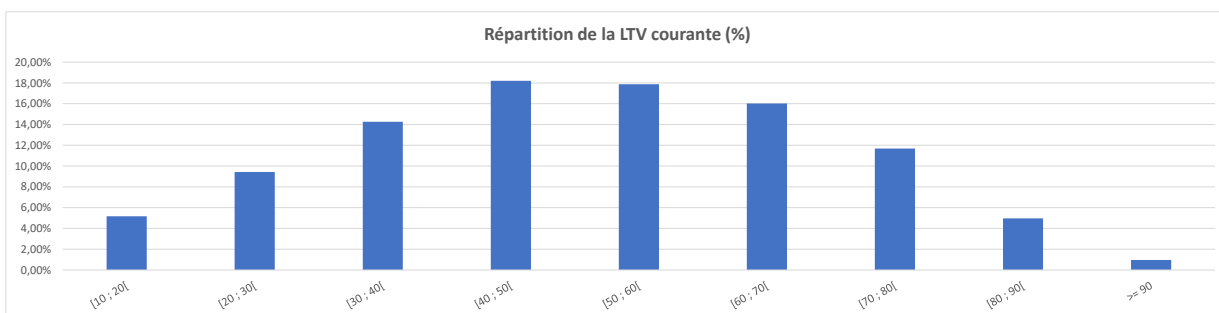
Au 30 juin 2024, la LTV moyenne pondérée à l'origine du portefeuille de couverture est de 64,51%

LTV à l'origine (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 10[1 762 859,44	0,06%	35	0,13%
[10 ; 20[30 087 313,54	1,02%	521	1,87%
[20 ; 30[91 821 271,99	3,11%	1 453	5,20%
[30 ; 40[183 277 855,39	6,20%	2 477	8,87%
[40 ; 50[302 044 520,51	10,22%	3 458	12,39%
[50 ; 60[456 499 729,50	15,45%	4 539	16,26%
[60 ; 70[566 344 639,22	19,17%	5 044	18,07%
[70 ; 80[819 208 144,12	27,72%	6 696	23,99%
[80 ; 90[464 519 026,17	15,72%	3 294	11,80%
>= 90	39 199 539,40	1,33%	400	1,43%
TOTAL	2 954 764 899,28	100,00%	27 917	100,00%



Au 30 juin 2024, la LTV courante moyenne pondérée du portefeuille de couverture est de 50,55%

LTV courante (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 10[42 384 487,88	1,43%	3 602	12,90%
[10 ; 20[152 929 696,66	5,18%	3 715	13,31%
[20 ; 30[278 283 410,59	9,42%	3 891	13,94%
[30 ; 40[421 274 056,76	14,26%	4 170	14,94%
[40 ; 50[537 979 510,13	18,21%	4 195	15,03%
[50 ; 60[528 201 828,36	17,88%	3 370	12,07%
[60 ; 70[473 324 544,19	16,02%	2 558	9,16%
[70 ; 80[345 341 628,68	11,69%	1 684	6,03%
[80 ; 90[146 650 834,40	4,96%	622	2,23%
>= 90	28 394 901,63	0,96%	110	0,39%
TOTAL	2 954 764 899,28	100,00%	27 917	100,00%



II – Exposition sur des personnes publiques

Néant

III – Autres expositions

1) Titres, expositions et dépôts dont sont débiteurs des établissements de crédit ou des entreprises d'investissement bénéficiant du premier, second ou troisième échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du Code monétaire et financier ou garantis par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit ; répartition par durée résiduelle ;

Au 30 juin 2024:

Titres détenus par MMB SCF	Nominal (€)	Maturité résiduelle	Notations	Pays
Obligation	100 000,00 €	2421 jours	AAA/S&P	Allemagne

2) Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L.511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Au 30 juin 2024:

MMB SCF dispose de 54 570 210 € de liquidités en banque dont 35 119 664 € au titre des réserves.

3) Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

IV – Remboursements anticipés

Situation du portefeuille de couverture au 30 juin 2024:

Catégorie de créances	Nombre de remboursements anticipés enregistrés au cours du trimestre	Encours des remboursements anticipés enregistrés au cours du trimestre	Taux de remboursements anticipés (%) Annualisé
Portefeuille de couverture	289	20 423 225	2,71%

V – Liste des numéros internationaux d'identification des titres

ISIN	Numéro de Série	Nominal (€)	Date de maturité contractuelle	Date de maturité prorogeable
FR0013368263	Série 1	500 000 000,00 €	31/10/2025	31/10/2026
FR0013447075	Série 2	50 000 000,00 €	01/03/2039	01/03/2040
FR00140004Q9	Série 3	25 000 000,00 €	28/03/2034	28/03/2035
FR0014005H24	Série 4	25 000 000,00 €	15/04/2031	15/04/2032
FR0013406402	Série 5	500 000 000,00 €	17/09/2029	17/09/2030
FR0013411691	Série 9	500 000 000,00 €	14/10/2030	14/10/2031
FR0013414380	Série 10	500 000 000,00 €	20/09/2031	20/09/2032
FR0014009N63	Série 11	300 000 000,00 €	14/04/2025	14/04/2026

VI – Expositions aux risques de marché, de crédit et de liquidité

• Risque de Change

Les obligations foncières émises par MMB SCF, le prêt accordé par MMB SCF à MMB et l'ensemble des actifs apportés en garantis sont libellés en euros. MMB SCF et les porteurs d'obligations foncières ne sont donc pas exposés au risque de change au 30 juin 2024.

• Risque de crédit

MMB SCF est exposée à un risque de crédit direct sur My Money Bank qui est son unique débiteur au titre des avances de prêts qu'elle consent à My Money Bank qui répliquent les caractéristiques des obligations foncières émises. Ce risque de crédit est atténué par l'apport en garantie d'un portefeuille de créances immobilières détenues par My Money Bank qui doit satisfaire les critères détaillés ci dessous :

Critère d'éligibilité	MMB SCF applique des critères d'éligibilité légaux conformément à l'article L.513-4 du Code monétaire et financier et des critères contractuels pour la sélection des actifs transférés en pleine propriété à titre de garantie (créance sécurisée par une hypothèque de 1er rang, aucun impayé avant la date de transfert, pas de défaut IFRS,...). Les créances qui ne respectent plus les critères d'éligibilité ne sont plus financées et sont ensuite sorties du portefeuille de couverture. Par ailleurs, chaque actif cédé doit respecter une LTV maximale de 80%.
Suivi des ratios de couverture	MMB SCF couvre son risque de crédit par un surdimensionnement par rapport au montant du passif privilégié au travers de l'apport à titre de garantie d'actifs éligibles. À tout moment, MMB SCF respecte les limites imposées par le régulateur et par l'agence de notation S&P (pour le maintien à AAA de la notation des obligations foncières).
Suivi du plan de couverture des ressources privilégiés	Conformément aux dispositions réglementaires relatives au plan de couverture, MMB SCF doit s'assurer en permanence que les actifs éligibles disponibles au bilan de MMB et la nouvelle production attendue (évaluée sur la base d'hypothèses conservatrices) permettent de couvrir l'ensemble des obligations émises dans la durée.

• Risque de liquidité

MMB SCF dispose d'un bilan où les actifs (en dehors des liquidités) sont parfaitement adossés aux passifs privilégiés en termes de montant, de maturité et de taux, ne générant donc pas de risque structurel de liquidité. Ainsi, les prêts sécurisés accordés à My Money Bank ont les mêmes caractéristiques que les émissions d'obligations foncières. La capacité de remboursement de MMB SCF dépend donc directement de la capacité de MMB à rembourser à bonne date ce prêt sécurisé.

Plus généralement, les caractéristiques des futurs prêts sécurisés consentis à MMB seront alignées sur celles des émissions d'obligations foncières par MMB SCF. Par ailleurs, en cas de défaut de MMB, les prêts éligibles composant le portefeuille de couverture de MMB SCF, initialement transférés en pleine propriété à titre de garantie, sont immédiatement transférés vers le bilan de MMB SCF. Dans cette hypothèse, MMB SCF doit être capable de faire face à ses obligations au titre des obligations foncières.

MMB SCF encadre son risque de liquidité au travers des indicateurs suivants :

LCR (=HQLA/Net Cashflows)	∞
Couverture des besoins de trésorerie à 180 jours	185 333 087,45 € (excès)
Ecart de durée de vie moyenne Actif / Passif	9,61 mois

• Risque de taux

Le dispositif de mesure consiste en l'élaboration d'un gap de taux fixe statique et un calcul de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres à un choc de +/- 200bp. L'exposition au risque de taux est calculée et présentée mensuellement dans un comité ALM propre à MMB SCF.

Cette mesure est complétée par l'analyse d'un scénario « par transparence » où est simulé un défaut de MMB, MMB SCF réalisant sa garantie et transférant sur son bilan les prêts apportés en garantie.

Au 30 juin 2024, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres à une variation des taux parallèle de :

- +200bp était égale à +0.7m€, et -33.2m€ en vision par transparence
- -200bp était égale à -0.8m€, et +48.7m€ en vision par transparence

1) Détail de l'Actif au 30 juin 2024

Total Actifs par transparence (€)	2 954 764 899,28
Taux moyen pondéré	2,89%
Autres actifs	19 536 228

2) Détail du Passif au 30 juin 2024

Passifs bénéficiant du privilège (€)	2 400 000 000,00
Coupon moyen pondéré	0,348%
Niveau de sur-collatéralisation réglementaire	124,75%
Couverture	OK

En régime permanent, la protection contre le risque de taux de MMB SCF repose sur un adossement naturel parfait entre les obligations foncières émises et les prêts sécurisés octroyés à MMB (même montant, même maturité, même devise), à la marge de crédit prêts.

La gestion du risque de taux est assurée par les équipes ALM de My Money Bank qui monitorent et contrôlent quotidiennement les limites définies en interne pour MMB SCF. A date, et en vision par transparence 95,43% des créances apportées en garantie sont à taux fixe et libellées en euro. Par conséquent, le risque de taux est limité.

VII – Couverture du besoin de liquidité

Besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture au 30 juin 2024

Les flux prévisionnels de trésorerie sont évalués par transparence et correspondent aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts reçus en garantie.

Au 30 juin 2024, le solde de trésorerie de MMB SCF est de 54 570 210 €

1) Sans hypothèse de remboursement anticipé

Période	Flux provenant des créances apportées en garantie	Solde de trésorerie	Sorties de trésorerie	Excédent / Besoin de trésorerie
30/06/2024		54 570 210 €		54 570 210 €
31/07/2024	21 362 830 €	75 933 040 €	2 136 000 €	73 797 040 €
31/08/2024	21 351 008 €	95 148 048 €	0 €	95 148 048 €
30/09/2024	21 363 443 €	116 511 491 €	2 969 480 €	113 542 011 €
31/10/2024	21 356 864 €	134 898 876 €	11 209 047 €	123 689 828 €
30/11/2024	21 323 481 €	145 013 310 €	0 €	145 013 310 €
27/12/2024	20 705 340 €	165 718 649 €	100 237 €	165 618 413 €

Excédent de trésorerie minimum constaté sur les 180 jours :

54 570 210 €

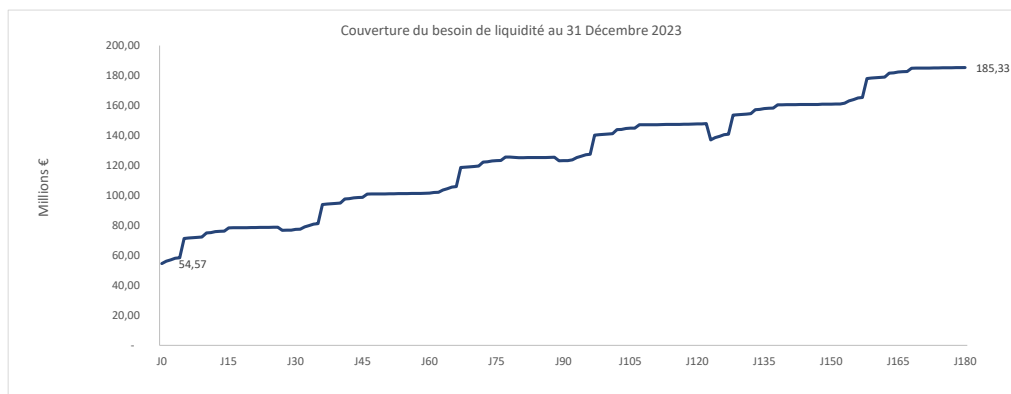
2) Avec hypothèse de remboursement anticipé

Les calculs suivants prennent en compte le taux de remboursement anticipé au 30 juin 2024 (moyenne du dernier trimestre) soit 2,71% et un taux d'impayés de 1,34%.

Période	Flux provenant des créances apportées en garantie	Solde de trésorerie	Sorties de trésorerie	Excédent / Besoin de trésorerie
30/06/2024		54 570 210 €		54 570 210 €
31/07/2024	25 018 772 €	79 588 982 €	2 136 000 €	77 452 982 €
31/08/2024	24 648 476 €	102 101 458 €	0 €	102 101 458 €
30/09/2024	24 616 638 €	126 718 096 €	2 969 480 €	123 748 616 €
31/10/2024	24 565 657 €	148 314 274 €	11 209 047 €	137 105 226 €
30/11/2024	24 488 185 €	161 593 411 €	0 €	161 593 411 €
27/12/2024	23 739 676 €	185 333 087 €	100 237 €	185 232 851 €

Excédent de trésorerie minimum constaté sur les 180 jours :

54 570 210 €



VIII – Structure des échéances

Les informations relative à la structure des échéances des obligations foncières sont disponibles dans le tableau issu de la partie "V – Liste des numéros internationaux d'identification des titres".

Les déclencheurs de la prorogation de l'échéance sont uniquement ceux prévus aux articles L. 513-30 et R. 513-8-1 du Code Monétaire et Financier.

IX – Niveau de couverture des ressources privilégiées

Au 31/03/2024, le niveau de couverture légal au sens de l'article R.513-8 du Code monétaire et financier, certifié par notre Contrôleur Spécifique, est de : 118,24%